



VILLE DE CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6

Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

LE PRÉSENT BULLETIN EST CONSACRÉ PRINCIPALEMENT À LA PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT DÉPOSÉ LE 14 NOVEMBRE 2016

Madame et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec et cela au moins quatre semaines avant le dépôt des prévisions budgétaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'année en cours.

Dans le rapport qui vous est soumis, j'aborderai les points suivants : les états financiers de 2015, le rapport des vérificateurs, les projections sur l'exercice en cours, les réalisations générales au cours du présent exercice et les orientations générales du prochain budget.

1- LES ÉTATS FINANCIERS AU 31-12-2015

Revenus et dépenses

Les états financiers au 31 décembre 2015 révèlent un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 740 202 \$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2015, la dette à long terme était de 895 011 \$. En cours d'exercice 2016, nous aurons effectué des remboursements en capital totalisant 142 268 \$. Le remboursement total en capital et intérêt pour l'année 2016 sera de 179 110 \$ ce qui représente 4,03 % de nos dépenses estimées pour l'année.

La dette à long terme au 31 décembre 2016 devrait donc s'élever à 752 743 \$. Cependant, en normes comptables, il nous faut ajouter à notre dette municipale nos obligations à l'égard de la MRC qui s'élève à 784 898 \$.

Notre taux d'endettement total par rapport au rôle foncier est donc le suivant :

		% Ville seulement	% Ville – MRC
Rôle imposable au 14-09-16	242 153 420 \$	0,31 %	0,63 %
Rôle total	262 649 300 \$	0,29 %	0,59 %

Variation de la dette à long terme de 2005 à 2016

2016	752 743 \$	2015	895 011 \$	2014	1 034 793 \$
2013	1 207 838 \$	2012	1 381 662 \$	2011	1 548 508 \$
2010	1 825 327 \$	2009	1 343 106 \$	2008	1 615 942 \$
2007	1 755 490 \$	2006	2 063 751 \$	2005	2 102 443 \$

2- LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé a procédé à la vérification des états financiers présentés au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et sur lesquels il a exprimé une opinion sans restriction aux membres du conseil le 11 mars 2016. La vérification a englobé les états financiers condensés et ses annexes.

NOVEMBRE 2016

INFO MUNICIPALE

3- LES PROJECTIONS SUR L'EXERCICE EN COURS

Le budget équilibré pour l'année en cours prévoyait des revenus et dépenses au montant de 4 453 000 \$. Les estimations en date du 14 novembre nous permettent d'anticiper un surplus d'opération d'environ 407 836 \$.

La rémunération des élus

Le règlement VC-323-14-4 pourvoyant au traitement des élus municipaux prévoit une indexation conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Pour l'année 2016 la rémunération a été majorée de 1.5% et se détaille comme suit :

Rémunération de base du maire :	12 326 \$	Allocation de dépenses :	6 163 \$
Rémunération de base d'un (e) conseiller (ère) :	4 109 \$	Allocation de dépenses :	2 054 \$

4- RÉALISATIONS GÉNÉRALES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE

Administration

Les travaux de réaménagement des bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville ont été complétés au printemps de cette année. Nous sommes très satisfaits des résultats; les objectifs poursuivis, dont un meilleur environnement de travail pour nos employées sont atteints. Nous avons aussi commencé la réfection extérieure de notre entrée à l'Hôtel de Ville pour l'accès au 2^e étage. La partie béton et fer forgé sera complétée cet automne et les escaliers au printemps 2017.

Voirie municipale

Pour différentes raisons administratives, la réfection d'une rue a été reportée au printemps 2017. L'acceptation de notre plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées par le MAMOT (Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire) a confirmé la réfection de la rue du Parc-Daniel. Dès cet hiver, nous irons en soumissions pour procéder aux travaux en mai 2017.

D'ici la fin de l'année, nous aurons complété environ 90% du projet de revitalisation de l'ancien site de la quincaillerie Jos Lapointe & Fils. Nous sommes très fiers de ce nouvel espace vert qui rehausse en beauté tout le secteur. Bien entendu des opportunités ont permis de le réaliser : l'acquisition peu chère du terrain grâce à l'entreprise BMR Henri Jean & Fils et une subvention de la compagnie Hydro-Québec au montant de 84 500 \$. Une cérémonie d'ouverture officielle du site sera faite l'été prochain avec les différents partenaires.

L'asphaltage, les bordures de rues et l'éclairage ont été complétés dans la 2^e partie du prolongement des rues Beaugard et Antoine-Grenier au coût d'environ 80 000 \$.

Loisirs et Culture

Le projet d'achat de l'Église par la Ville de Clermont s'est enfin finalisé par la signature du contrat le 3 octobre dernier. Nous sommes à l'étape de préparer un plan technique du bâtiment ainsi qu'un estimé des coûts pour la future bibliothèque dans le tiers de l'Église afin de présenter une demande dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations au Ministère de la Culture et des Communications. Bien des étapes à franchir avant les travaux de construction, mais nous allons les suivre rigoureusement afin de concrétiser ce projet le plus vite possible.

Avec l'OBNL « Club de Tennis l'Envol » nous avons refait la surface synthétique des terrains de tennis pour un montant de 82 000 \$. Le Club de Tennis avait obtenu une subvention équivalente à 50% du coût du projet provenant de Développement économique Canada. Les travaux ont été réalisés dans la semaine du 17 octobre et c'est de la fibres italienne qui couvre la surface des terrains. Les économies réalisées grâce à cette aide financière nous ont permis de refaire le champs extérieur du terrain de balle-molle.

INFO MUNICIPALE

Voici un résumé par département des investissements en immobilisations réalisés à ce jour ou prévus d'ici la fin de l'année 2016.

ADMINISTRATION	35 932 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	14 209 \$	
TRANSPORT ROUTIER	187 386 \$	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	15 213 \$	
LOISIRS & CULTURE *subvention Hydro-Québec	84 500 \$	268 660 \$
TOTAL :		521 400 \$

5- ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget sera influencé par les différentes demandes de subvention présentées dans le cadre des programmes du Gouvernement du Québec. À l'aréna, les normes gouvernementales nous obligent l'élimination du gaz réfrigérant R-22. Actuellement, nous présentons une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds des petites collectivités financé à parts égales par les gouvernement fédéraux, provinciaux et municipaux (1/3, 1/3, 1/3). La réfection de l'aréna comprendra la chambre mécanique (le système de réfrigération), le réaménagement et mise à jour des chambres de joueurs incluant les salles de toilettes, un nouveau plafond réfléchissant au dessus de la patinoire, le remplacement de l'éclairage de la patinoire au LED et celui des bandes de patinoire ainsi que l'amélioration de la façade avec une entrée universelle. Le coût des travaux est évalué à 2 850 000 \$.

De plus, nous avons déposé une autre demande dans un programme appelé « FEPTEU » pour la réfection d'une rue complète totalisant 1,2 million et subventionné à un maximum de 83%. Nous prévoyons également déposer une autre demande dans les prochaines semaines dans le Programme « PIIRLL » afin d'y obtenir une subvention pour la réfection d'un segment du chemin des Lacs (côte devant le cimetière). Nous devons profiter de ces programmes offerts par les gouvernements, même s'ils arrivent en même temps car cela nous permet de garder nos infrastructures en bon état, de demeurer à jour et à coût moindre pour la municipalité. Pas besoin de vous dire que nous aimerions être retenus dans toutes nos demandes. C'est dans ces années chargées de projets assez coûteux que nos réserves financières nous permettent de balancer notre budget.

Dans un autre ordre d'idée, je tiens à vous sensibiliser au fait que le gouvernement va nous obliger, dès 2018, à installer des compteurs d'eau aux secteurs industriel et commercial ainsi qu'à un certain nombre de résidences. Je reviendrai en 2017 pour vous détailler davantage la procédure que prendra le conseil municipal à ce sujet.

CONCLUSION

Comme à l'habitude, je remercie nos employés pour la qualité de leur travail et de prendre à cœur ce qu'ils accomplissent au quotidien. Bien entendu, je ne peux passer sous silence l'apport inestimable des bénévoles dans toutes les sphères de la vie municipale. Merci et bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient s'impliquer.

Jean-Pierre Gagnon, Maire

14 novembre 2016

INFO MUNICIPALE



Un message de votre service des travaux publics

Afin d'assurer un meilleur déneigement, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h pour la période du 15 novembre au 31 mars. Nous vous rappelons également qu'il est interdit de projeter, souffler ou déposer la neige provenant de votre terrain sur une borne incendie, sur un trottoir, sur la chaussée ou en bordure de celle-ci. Chacun se doit de respecter la réglementation en vigueur afin d'optimiser le travail de notre équipe de déneigement. **Des infractions seront émises aux contrevenants.** Nous vous remercions de votre collaboration.



Votre Club de Curling vous informe de ses prochaines activités...

Challenge Casino de Charlevoix : 24 au 27 novembre 2016

Admission gratuite à l'aréna et au club. Inscription gratuite pour le tirage du lancer PointCo, 1000 \$ à gagner. Soirée dansante avec orchestre au club vendredi et samedi soir à partir de 21 h 30.



5 à 7 des Fêtes : 8 décembre

Tournoi des familles : 11 au 15 janvier 2017

Volet participation, ouvert à tous. Préparez vos équipes avec les membres de votre famille. Inscriptions directement au club par téléphone 418-439-2931 ou par courriel club@curlingclermont.com Pour plus d'informations, consultez le www.curlingclermont.com.



Heure de dépôt et de retrait des bacs roulants



MRC DE
CHARLEVOIX-EST



Voici les règles qui s'appliquent pour les bacs roulants (ordures et récupération) :

Les bacs roulants doivent être déposés après 18 heures la veille du jour de collecte. Les bacs roulants doivent être retirés dans la même journée que la collecte. Si pour une raison exceptionnelle (ex. : tempête de neige, bris du camion, etc.) la collecte n'a pas lieu le jour prévu, les usagers doivent laisser leur bac au chemin et la collecte aura lieu le jour suivant.

Lieu de dépôt des bacs roulants pour la collecte

Pour les usagers résidentiels, les bacs de 240 et de 360 litres doivent être disposés en bordure de la voie publique. Les roues et les poignées doivent être du côté de l'habitation. De plus, les roues ne doivent pas toucher au trottoir et lorsqu'il y a plusieurs bacs côte à côte, un espace libre équivalent à une largeur de bac doit être conservé de part et d'autre du bac. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés sur une piste cyclable. L'hiver, les contenants doivent être placés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Infraction au règlement

Le contrevenant à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende minimum de 100 \$ et maximum de 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique et de 2 000 \$ s'il est une personne morale.

*Joyeuses
Fêtes*



Le service des loisirs fera part de sa programmation du temps des fêtes pour l'aréna et pour la patinoire extérieure sur le site internet de la Ville ainsi que sur sa page Facebook (loisirs de Clermont). Dès que la quantité de neige sera suffisante, le service des travaux publics préparera la glissade sur le terrain des loisirs. Une nouvelle structure de bois permettra une installation plus tôt en saison afin que tous puissent en profiter davantage.

Nous profitons de la parution de ce bulletin pour souhaiter à chacun d'entre vous une belle période des fêtes.